

Essais de définition de l'Instinct

par F.G. OVERLAET.

L'étude de l'Instinct a fait, ces derniers temps, l'objet de nombreux travaux, non seulement de spécialistes et d'écrivains plus ou moins qualifiés, mais également d'autorités telles que les Prof. PIÉRON, DWELSHAUWERS, TINBERGEN et d'autres. Et cependant une définition satisfaisante de l'Instinct ne paraît pas encore trouvée. Tout d'abord, il y a grande divergence au sujet de la signification de ce terme, soit qu'il sert à désigner une certaine faculté des Animaux et de l'Homme ou certains actes dits instinctifs.

Dans son livre « De l'Homme à la Science » (1930), LE DANTEC écrit que des actes intelligents répétés peuvent donner naissance à des instincts; l'auteur ne voit dans l'instinct qu'une intelligence rudimentaire et ne considère que des différences de degré et non pas d'essence; il admet également une lente évolution de l'instinct-intelligence, certaines habitudes acquises, certaines expériences faites pouvant se transmettre par hérédité. Suivant cette école il n'y a donc entre l'instinct, l'intelligence et la raison que des différences quantitatives et non pas qualitatives.

Ces conceptions, pour intéressantes qu'elles soient, diffèrent fort de celles qui sont à la base de la discussion faisant l'objet de la suite du présent travail. Nous nous en tiendrons donc aux idées de DWELSHAUWERS, FABRE, PIÉRON, THOMAS, TINBERGEN, admettant que les espèces animales naissent avec cette faculté mystérieuse, appelée l'Instinct, qui fait agir tous les individus d'une même espèce d'une façon identique dans l'accomplissement de leur cycle vital, sans avoir rien appris, avec comme but évident principal la reproduction de l'espèce. FABRE doit être considéré comme le pionnier génial de l'étude de l'Instinct, et c'est à des Insectes et à des Araignées qu'il s'est principalement adressé.

Actuellement, toutefois, un nombre imposant de chercheurs étudient les comportements instinctifs au point de vue strictement

objectif, indispensable, à notre avis, à ceux qui veulent s'occuper de psychologie animale. En effet, on a découvert que le monde sensitif de chaque espèce animale est différent de celui de l'homme et même de toutes les autres espèces. La lumière et la couleur, par exemple, ne sont pas perçues de la même manière ni dans les mêmes limites de vibration par tous les êtres vivants. D'un autre côté, certains animaux bien doués sont capables de percevoir des événements ou des objets de leur entourage sans qu'ils y réagissent, parce qu'ils ne s'intéressent qu'aux phénomènes inscrits dans leur héritage instinctif.

PIÉRON (pp. 155 et suivantes) après avoir signalé la grande divergence existant entre les divers essais de définition, note qu'il n'y a pas même accord au sujet des actes à classer comme instinctifs. Il est inutile, pour les besoins de la présente étude, de faire la revue de la masse des définitions de l'Instinct; nous nous contenterons donc de noter que, d'après HINGSTON (p. 137) « l'instinct est la force toute puissante qui gouverne la vie de l'insecte », alors que VERLAINE (p. 49) niait tout simplement l'instinct. « Il faut donc admettre au préalable, » continue PIÉRON, (p. 156) « que le terme employé sert, comme étiquette, pour le classement de certains faits observés obéissant à certains critères, pour la désignation d'un ensemble d'actes dits instinctifs, indépendamment de toute théorie. » Il termine néanmoins en proposant (p. 158) la définition suivante, déjà publiée en 1908: « l'instinct désigne la tendance innée à des catégories d'actes spécifiques, atteignant d'emblée et sans expérience préalable leur summum de perfection, se déroulant dans certaines conditions de milieu et présentant une dépendance relative vis-à-vis des circonstances, mais trop rigides, sinon dans les détails, du moins dans les grandes lignes, pour comporter une adaptation plastique à des facteurs nouveaux. »

Parmi les autres exemples de définition il cite encore, sans commentaires, celle de THOMAS, qui fait de l'instinct « la connaissance innée, héréditaire d'un plan de vie spécifique ». THOMAS l'a publiée pour la première fois en 1934 (THOMAS, 1952, p. 93) et dit que « rien de ce qui a été observé postérieurement n'a ébranlé les bases de cette définition ». En effet, s'il faut entendre par ces bases les comportements innés spécifiques des animaux tels qu'ils ont été exposés par FABRE et d'autres savants, il n'y a rien de changé et, tout en laissant au lecteur le soin de prendre position, j'admets la réalité de l'instinct, différent de l'intelligence, existant

tant ou disparaissant avec l'espèce comme les caractères morphologiques. Mais mon étude n'a d'autre but que d'analyser les termes de cette définition, que son auteur paraît considérer comme définitive.

Accordons d'abord quelques moments à l'expression *plan de vie spécifique*. Il est certain qu'on peut dresser, après étude, pour telle espèce animale donnée (et beaucoup de spécialistes l'ont déjà fait) un plan des actes instinctifs successifs de son cycle vital normal, depuis la naissance de l'individu jusqu'à sa mort. Mais il n'en reste pas moins vrai que cette expression, nettement subjective, n'est pas scientifique parce que non démontrable. Au demeurant, l'existence d'un plan n'est pas établie; la réalité pourrait être toute autre, car si une suite naturelle d'actes instinctifs, comme le maçonnage de son nid par un hyménoptère, est interrompue par un agent extérieur, l'insecte est dérouté, perdu et souvent abandonne. Combien plus sûre nous paraît alors la méthode objective de TINBERGEN (1953); malheureusement je me vois obligé de renvoyer le lecteur à cet intéressant ouvrage, vu qu'il m'est impossible d'en fournir utilement des extraits et encore moins des résumés.

Mais passons et voyons les termes : *connaissance, innée*. Notons d'abord une des remarques générales de l'auteur (THOMAS, 1950, p. 107) : « Si donc l'on veut éviter tout malentendu, ne désigner par chaque mot que des phénomènes de même essence, il convient de définir chaque faculté et de n'attribuer à chacune que l'action et l'influence qui lui est propre... »

On ne pourrait mieux dire.

Par bonheur, THOMAS a bien spécifié, dans un de ses nombreux écrits (1952, p. 547) le sens exact qu'il donne au terme *connaissance* en nous donnant l'extrait que voici : « Dans son cours de Psychologie, le Cardinal MERCIER écrit : « ROSMINI tient absolument à réserver la connaissance pour la faculté intellectuelle capable de saisir l'être des choses. Nous croyons que cette réserve est absolument arbitraire; elle est incontestablement en désaccord avec le sens commun et le langage universel. Le petit poussin connaît sa mère, le chien connaît son maître, etc..., il n'y a personne qui ne traduise en ces termes de connaissance les mœurs des Animaux » et THOMAS continue : « Tout homme ayant vécu avec ces Animaux sera d'accord et cet accord subsistera, je suppose, aussi longtemps qu'il s'agira de groupes qui, comme les

Mammifères, les Oiseaux, les Poissons, etc... ont un cerveau plus ou moins complexe et un système nerveux ayant des affinités lointaines avec le nôtre; chez lesquels donc les sensations et les perceptions doivent produire un influx nerveux et un travail cervical plus ou moins semblables à ceux mis en évidence par des recherches... Mais les Insectes, dont l'Instinct est plus développé! Leur système nerveux est très différent du nôtre : plus diffus, plus dispersé. Leur cerveau est une masse quasiment microscopique. Est-il possible que les Insectes aient des connaissances? » (Après un exposé étayé d'exemples, l'auteur conclut à l'affirmative.)

Eh bien, les maîtres actuels de la psychologie ne sont pas d'accord, car depuis l'époque du Cardinal, la science a fait des progrès; voyons seulement ce qu'ils disent :

« Il serait erroné de considérer l'*intelligence animale* comme un degré inférieur de l'intelligence humaine. Celle-ci, en tant que réfléchie, est différente du psychisme animal. L'animal est orienté vers l'action et non vers la connaissance. Cependant on ne peut lui refuser une prévision résultant à la fois de l'instinct, de l'habitude et d'une certaine expérience concrète et associative. N'est-ce pas là ce qu'il faut entendre par le terme *estimative* en usage dans la scolastique? Et ce terme ne nous donne-t-il pas le moyen de désigner avec précision un genre de comportement qui complète l'instinct et se combine avec lui? (DWELSHAUWERS, p. 190).

» Par analogie avec la vérité ou l'erreur du jugement proprement dit, on peut parler de vérité ou d'erreur à propos du *jugement improprement dit*... On dira que l'animal « se trompe » ou « tombe dans l'erreur » lorsque la perception partielle ou insuffisante d'un excitant détermine un comportement inadapté à la nature physique de cet excitant. C'est le cas du chien qui se jette sur un os en bois, du chat qui se mettrait à croquer une souris mécanique, de la poule qui couve des œufs de plâtre, de l'oiseau que l'épouvantail met en fuite. Dans tous ces exemples, les réactions motrices de l'animal sont provoquées par une perception visuelle non contrôlée. Notons que les « causes d'erreur » sont ici analogues à celles que l'on relève dans la connaissance humaine : précipitation, témérité, influence des passions (gourmandise, peur, etc.). Souvent l'animal parvient à surmonter, au moins au bout d'un certain temps, « son erreur » grâce au contrôle que de nouvelles perceptions apportent à sa *faculté estimative*. (VAN STEENBERGHEN, note p. 203.)

Voici donc la faculté estimative de l'animal opposée au jugement proprement dit, seul capable de *connaissance*, de l'esprit humain. (Je ne retiens, dans cet extrait, que l'exemple de la poule qui couve des œufs de plâtre et celui de l'oiseau que l'épouvantail met en fuite.)

Et que nous dit THOMAS lui-même? Écoutons-le (1950, p. 106) : « l'intelligence des animaux a son caractère spécifique en ce sens qu'elle n'a pour fonction que de réaliser pratiquement le plan particulier de vie, de résoudre les difficultés que cette réalisation peut occasionnellement rencontrer et qu'elle est incapable de faire sortir l'animal de son domaine d'activité héréditaire, de lui permettre d'inventer d'autres moyens de satisfaire à ses besoins vitaux, lorsque ceux qu'il connaît de naissance deviennent irréalisables. »

Cette phrase demande quelques commentaires :

a) il a été constaté des degrés, entre les espèces, dans l'intelligence des animaux. A ce propos, Paul MAUVAN vient de publier un article (1953, p. 461) où il nous explique, entre autres, comment certains critères permettent de déterminer les niveaux intellectuels animaux, hors de l'instinct ; et l'auteur, libre de tout anthropomorphisme trompeur, termine en réservant pour l'homme seul la raison lui permettant de dominer l'instinct ;

b) s'il est admis que l'instinct gouverne souverainement la vie de l'animal, le rôle de l'intelligence consiste seulement à compléter l'instinct, quand l'animal se trouve devant une difficulté « imprévue » et encore celui-ci ne parvient pas toujours à se tirer d'embarras ;

c) d'accord en ce qui concerne l'impossibilité pour l'animal de sortir de son activité héréditaire, d'inventer d'autres moyens... Mais ce dont l'animal est incapable, l'homme le pratique à chaque instant. Grâce à la connaissance et la réflexion, l'homme seul fait des inventions, il est perfectible alors que l'instinct, même aidé d'une intelligence estimative, est spécifiquement fixé. En systématique, nous voyons que les espèces animales se reproduisent avec des caractères morphologiques identiques, de génération en génération, sans qu'il y ait évolution (excepté dans le cas de naissance d'une ou de plusieurs espèces nouvelles) : il doit en être de même de l'instinct, spécifiquement fixé ; mais dès sa naissance, une nouvelle espèce possède un nouvel instinct.

Je ne sais s'il est possible de trouver dans le degré de complexité

du cerveau, et dans l'affinité plus ou moins grande du système nerveux des animaux avec celui de l'homme, l'explication de la *différence* d'essence entre l'intelligence animale, simplement *estimative* et la raison humaine *conceptuelle, réflexive* ; mais cette différence éclate bien plus dans la comparaison des actes dont sont capables les animaux et l'homme.

La prérogative de posséder la raison confère en même temps à l'homme la volonté : ces deux facultés s'interpénètrent, sont inséparables et réclament la responsabilité des actes posés. Aucun homme sensé ne se permettrait la fantaisie d'accorder le libre arbitre et la responsabilité aux animaux.

Nous avons déjà dit que depuis l'époque du Cardinal MERCIER la Science a progressé. Le Prof. VAN STEENBERGHEN dans son traité d'Epistémologie, a expliqué la Science du Savoir et précisé le sens du terme connaissance, en lui enlevant implicitement les sens trop analogiques et imprécis admis par le Cardinal. L'animal, agissant sous l'impulsion de l'instinct, *paraît* connaître, tout en étant incapable de connaissance. Dire, en psychologie animale, que « le poussin connaît sa mère » c'est faire preuve d'ignorance des facultés mentales de l'animal. L'attachement du poussin à sa mère est strictement réglé par l'instinct, car tous les poussins agissent de même. Du reste, après une période déterminée, les poussins abandonnent définitivement leur mère et rien dans leur conduite ultérieure ne prouve qu'ils l'ont « connue ».

LORENZ, auteur en renom (pp. 40-42) nous fournit un exemple très caractéristique illustrant cette façon de voir. Voici ce que l'expérience lui enseignait. Les canetons sauvages, éclos d'une couveuse artificielle, sont toujours timides et ne se laissent pas approcher, alors que les oisons de l'oie cendrée acceptent d'emblée comme leur mère le premier être vivant qu'ils rencontrent. Mais tandis qu'ils ne reconnaissent pas la cane de Barbarie, les sauvages adoptent, au contraire, sans hésitation, une cane domestique, blanche et grasse. C'est que la cane domestique, tout en étant devenue, par la domestication, aussi différente d'aspect de la cane sauvage que de la cane de Barbarie, a gardé intactes ses expressions vocales. Sa coloration et sa forme, d'ailleurs profondément modifiées, n'avaient donc aucun effet sur les canetons sauvages. Le secret se trouvait dans la note d'appel de la mère nourricière. La conclusion était claire : il fallait imiter la voix de la cane-mère pour se faire suivre par les canetons sauvages. Aussitôt dit, aussi-

tôt fait. LORENZ allait donc se promener, en position accroupie, sur le gazon de son jardin en faisant couin-couin (d'après lui : quahg, gegegegeg, quahg, gegegegeg), et les petits le suivaient docilement. Mais la voix seule ne suffisait pas car, quand, fatigué de se traîner près de terre, il se dressait, les canetons regardaient inquiets autour d'eux, sans lever la tête, comme s'ils ne pouvaient s'imaginer une mère de taille aussi élevée et ils se mettaient à « crier » comme des canetons abandonnés.

Un autre exemple de comportement, d'apparence mystérieuse, est celui du vol spiralaire des hyménoptères sociaux devant le trou de vol du nid commun, le jour de leur première sortie. Il peut dérouter l'observateur superficiel et lui faire croire que ces Insectes « étudient la topographie du terrain ». Il ne s'agit là cependant que d'un acte purement instinctif, puisque tous les individus l'exécutent en temps voulu et d'une façon identique. Les perceptions des sens ainsi opérées se fixent comme images immatérielles durables dans la mémoire... et il est inutile d'avoir recours à des connaissances pour expliquer la conduite de ces insectes, puisqu'ils disposent encore de leur faculté estimative, largement suffisante pour retrouver leur chemin.

La nature de la connaissance exclut donc l'emploi du terme comme attribut ou synonyme d'instinct.

En effet, l'instinct se transmet identique de génération en génération, sans qu'il y ait progrès dans les moyens utilisés pour satisfaire aux besoins vitaux; l'apprentissage très sommaire qu'un animal peut avoir acquis pendant sa vie n'est pas transmis à sa descendance et disparaît avec lui (il ne faut pas confondre l'apprentissage vrai avec la maturation de l'instinct). Dans cet ordre d'idées, chaque animal domestique présente un cas particulier d'apprentissage (voulu ou non par son maître) ajouté à son bagage héréditaire instinctif fixe et demandant une étude psychologique séparée.

Il en est tout autrement de la vraie connaissance, dont seul l'esprit humain est capable. Chaque homme est obligé, au cours de son existence, d'acquérir des connaissances, puisqu'il naît l'esprit vide et que les connaissances acquises ne se transmettent pas héréditairement; il s'ensuit que les connaissances de chacun sont absolument individuelles, les individus étant différents entre eux: chacun les reçoit selon son mode personnel.

Les termes instinct et connaissance, sans se contredire, s'excluent donc mutuellement: l'instinct n'est pas la connaissance...

Reste l'adjectif *innée*, attribut du terme connaissance. L'homme, répétons-le, naît avec une intelligence vide de connaissances, car quand un sens fait défaut, manquent aussi les connaissances relatives à ce sens: l'aveugle-né ne peut connaître les couleurs. L'homme n'a donc pas de connaissances innées. A plus forte raison l'animal, être d'une essence inférieure à celle de l'homme.

L'essence de l'Instinct reste aussi mystérieuse que jamais et la bonne définition se laisse attendre...

TRAVAUX CONSULTÉS :

- DWELSHAUWERS, G. — « Traité de Psychologie », Bibliothèque Scientifique, Payot, 1934.
- HINGSTON, Major R.W.G. — « Problèmes de l'Instinct et de l'Intelligence chez les Insectes », Bibliothèque Scientifique, Payot, Paris, 1931.
- 1952.
- LORENZ, Konrad L. — King Solomon's Ring, Methuen et Co, London, MAUVAN, Paul. dans *Sciences et Avenir* (rev. mens.), n° 80, oct. 1953, p. 461.
- PIÉRON, H. — « Psychologie zoologique, dans *Nouveau Traité de Psychologie*, t. VIII, fasc. 1, Presses Universitaires de France, Paris, 1941.
- THIELEMANS, R.P.J., S.J. — *Revue néoscholastique de philosophie* 38 (1935), 2^e série, p. 413.
- THOMAS, M. — « La question philosophique et scientifique de l'intelligence animale. *Scientia*, 1933, pp. 323-334.
- « La notion de l'Instinct et ses bases scientifiques, Cahiers de philosophie de la nature », 1936, Vrin, Paris.
- « La notion de l'instinct, connaissance innée », dans *Scientia* du 1^{er}-IV-1936, pp. 252-264.
- « L'Instinct connaissance innée ». Extrait de la *Revue des Questions Scientifiques*, nov. 1939, pp. 365-378.
- « L'Intelligence des Animaux », dans *Riviera Scientifique*, années 1949 et 1950, pp. 1-10.
- « Les principaux facteurs de la psychologie animale », *Scientia*, 44^e année, 1950, pp. 105-113.
- « L'instinct, connaissance ou réflexe ». *Scientia*, 46^e année, 1952, pp. 86-94.
- « L'Instinct et la connaissance en psychologie animale ». Extrait de la *Revue des Questions scientifiques* du 20-X-1952, pp. 541-562.
- TINBERGEN, N. — « L'Etude de l'Instinct », Bibliothèque Scientifique, Payot, Paris, 1953.
- VAN STEENBERGEN, F. — « Epistémologie », Institut supérieur de Philosophie, Louvain, 1945.
- VERLAINE, L. — « L'operculation de l'alvéole par la larve des Guêpes. » *Bull. Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1934, pp. 49-56.